

(nouvelles questions et/ou réponses en **jaune**)

Les stages d'observation en entreprise des élèves de 3^{ème} sont-ils maintenus ?

J'ai interrogé la cellule de crise du Rectorat ce matin. Pour l'instant, je n'ai pas de réponse.

M'appuyant sur la FAQ ministériel (l'élève domicilié à BRUZ n'est pas autorisé à rejoindre son établissement scolaire hors commune de BRUZ), j'ai les recommandations suivantes à proposer :

- Tout élève de 3^{ème} habitant BRUZ ne doit pas se rendre à son stage. Nous informerons ultérieurement de la suite à donner (report ou annulation, oral de stage,...)
- Tout élève de 3^{ème} n'habitant pas à BRUZ peut se rendre à son stage. Toutefois, prendre contact avec l'entreprise pour s'assurer de l'accueil effectif.
- Certains élèves ne peuvent pas faire leur stage car en milieu sensible (crèche, maison de retraite, ...). Dans ce cas, rester à la maison. Nous informerons ultérieurement de la suite à donner (report ou annulation, oral de stage, ...)

Si les consignes attendues du Rectorat sont différentes, vous serez informés dès leurs réceptions.

Sur autorisation de Monsieur L'Inspecteur d'Académie, les stages des élèves de 3^{ème} initialement prévus à partir du lundi 16 mars sont officiellement annulés. A ce jour, nous ne savons pas s'ils seront reportés.

Étant donné le nombre d'élèves concernés (collège Saint-Joseph et collège Saint-Paul), l'établissement est dans l'impossibilité d'informer tous les lieux d'accueil.

Nous vous demandons donc de bien vouloir contacter vous-même le lieu d'accueil de votre enfant.

Les conseils de classe sont-ils maintenus ?

Les CC de 6^{ème} initialement prévus ce jeudi 12 mars et vendredi 13 mars sont reportés. Les dates vous seront communiquées via EcoleDirecte (ED) très prochainement.

Les CC de Terminale initialement prévus ce jeudi 12 mars et vendredi 13 mars sont reportés ou déplacés de la manière suivante :

- TES2 vendredi 13 mars à 10h
- TL vendredi 13 mars à 11h30
- TES1 vendredi 13 mars à 14h
- TS3 vendredi 13 mars à 15h30
- TS2 lundi 16 mars à 10h (au lieu de 18h20)

Les CC de 1^{ère} se dérouleront lundi 23 et mardi 24 mars (en journée).

Les RV avec des parents sont-ils maintenus ?

- Les RV individuels programmés peuvent être maintenus au sein du collège ou du lycée. Professeur et parents se mettent en contact pour confirmer la date et l'heure ou le reporter.
- Les RV parents/professeur principal de 2^{nde} sont reportés. Les dates vous seront communiquées prochainement.

Les réunions ESS, REE,... sont-elles maintenues ?

- Les Réunions d'Equipe Educative (REE) sont maintenues (prochaine date au collège : mardi 24 mars , horaire à confirmer)
- Les Réunions d'Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS) étant animées par Madame VILGICQUEL, professeur-référent de la MDPH, seront confirmées prochainement. **Pas d'ESS la semaine prochaine.**

Les AESH doivent-ils être présents dans l'établissement ?

Oui, uniquement pour les réunions d'ESS

Les parents peuvent-ils venir déposer des documents dans l'établissement ?

Les parents ayant besoin de déposer des documents peuvent venir dans l'établissement aux heures habituelles d'ouverture. **Ils prendront soin d'appeler l'établissement avant de venir.**

Les parents peuvent-ils venir chercher dans l'établissement des affaires personnelles de leur enfant ?

Oui, dans le cadre des horaires habituels d'ouverture de l'établissement, en passant par l'accueil.

Y a-t-il des cas « confirmés » parmi les élèves ?

A ce jour, aucun cas n'a été déclaré « confirmé », ni parmi les jeunes, ni parmi les adultes.

Le DNB Blanc est-il annulé ?

Non. Il est reporté le jeudi 26 et le vendredi 27 mars. **Suite aux annonces du président de la République, le DNB est reporté au jeudi et vendredi de la semaine de reprise. A ce jour, nous n'avons pas de date de reprise.**

Le Bac Blanc est-il annulé ?

Il ne sera pas envisageable de reporter le bac blanc dans le format actuel après la réouverture du lycée. Les sujets ou exercices seront mis en ligne sur Ecole Directe (espace de travail de la classe) en respectant le calendrier initial avec la mention des consignes de correction. Les élèves pourront déposer leurs productions sur Ecole Directe (espace de travail de la classe). Un relevé de notes type bac ne sera pas réalisé.

Comment va se mettre en place la continuité pédagogique ?

Etant donné la longue période de fermeture des établissements, nous devons mettre en place la continuité pédagogique. Certains professeurs ont déjà commencé à proposer des activités via notre ENT EcoleDirecte. Nous sommes en train de structurer une offre de continuité pédagogique sur l'ensemble du 2nd degré Saint-Joseph / Saint-Paul. Vous recevrez des informations la semaine prochaine. Notre principal moyen de communication sera l'ENT EcoleDirecte qui contient beaucoup de fonctionnalités pratiques : messagerie, espace de travail, cahier de textes numérique . Nous souhaitons en effet privilégier notre support pour que les professeurs de l'établissement soient en prise avec leurs élèves dans le prolongement des activités réalisées jusqu'au moment de la fermeture. Les autres

supports proposés par le Ministère de l'Éducation Nationale et le CNED ne doivent venir qu'en appui ou en complément.

Par conséquent, il est important de s'assurer que votre enfant pourra se connecter sur le portail EcoleDirecte avec ses **propres identifiants** (et non ceux des parents). En effet, ils ne pourront accéder aux activités déposées par leurs professeurs qu'avec leurs identifiants d'élèves. En cas de perte ou d'oubli, en faire la demande au secrétariat du site dans lequel l'enfant est scolarisé.